



SAINT-MAX, le 10/10/2009.

inspection académique
Meurthe-et-Moselle



« *Aider chaque élève à réussir* »

En concertation, les enseignants proposent un dispositif d'aide (différenciation, aides personnalisées, stages...) et rédigent un P.P.R.E. pour associer tous les partenaires. L'important est de garder et de montrer de l'optimisme, pour encourager les efforts et les progrès. « *La véritable motivation se construit dans le rapport au savoir, quand l'élève parvient à trouver du plaisir à apprendre* » Philippe MEIRIEU (sept.2008)

Circonscription de
SAINT-MAX

L'Inspecteur de l'Education Nationale.
Denis CARDINAL

OCTOBRE 2009

NOTE DE SERVICE

n° 2009_10

1 – BESOINS PARTICULIERS

- 1.1 Différenciation en classe
- 1.2 Aides personnalisées
- 1.3 Equipe éducative
- 1.4 P.P.R.E.
- 1.5 Demande d'aide au RASED
- 1.6 Handicap

2 – ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

- 2.1 Convocations
- 2.2 Absences

3 – DIVERS

- 3.1 Autorité parentale
- 3.2 Documents en accès réservé
- 3.3 Sur internet

mél :
ce.ien54-st-max@ac-nancy-metz.fr

site internet :
www3.ac-nancy-metz.fr/IENStMax

Inspection de
l'Education Nationale
Circonscription de Saint-Max

44 avenue du Général Leclerc
54130 SAINT-MAX
tel 03 83 29 77 38



La note de service est imprimée
et transmise par le directeur
à chaque enseignant,
sans oublier les ziliens, RASED,
et autres personnels rattachés à
l'école.

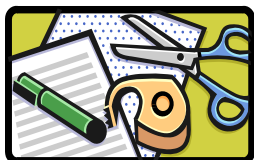
NOM	Prénom	date	émargement

1. BESOINS PARTICULIERS

« La réussite de chacun »

1.1 DIFFERENCIATION EN CLASSE

1



L'enseignant trouve d'abord **dans la classe** des solutions pour favoriser la réussite de chaque élève et encourager les efforts et les progrès. L'**emploi du temps** peut être aménagé, avec des ateliers et des plages de « travail individualisé » pour exploiter les corrections. Le **projet d'école** constitue un cadre privilégié pour s'adapter à la diversité des élèves et proposer des réponses aux besoins repérés.

1.2 AIDES PERSONNALISEES

2

Les relations en petit groupe (2 à 6 maximum) favorisent la confiance. **60 heures** sont consacrées chaque année à l'aide personnalisée. Les horaires définis pour chaque école sont disponibles sur le site de la circonscription (CIRCO. St MAX puis écoles tel horaires...).

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/xls_ecoles_tel_2009.xls

1.3 EQUIPE EDUCATIVE

3

Le directeur réunit l'équipe éducative pour associer tous les partenaires impliqués, la famille, le RASED... (*formulaire sur internet*).

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/Compte_rendu_equipe_educative.doc

En cas de difficultés persistantes, un **groupe de travail avec l'I.E.N.** peut être sollicité pour des décisions importantes (*dossier sur internet*).

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/groupe_travail.doc

1.4 P.P.R.E.

4

Un *Programme Personnalisé de Réussite Educative* est rédigé pour décrire les dispositifs envisagés pour un élève. Il favorise des réussites ciblées sur une **période limitée** (par exemple 6 semaines).

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/doc_PPPE_autorisation-2.doc

Les **allongements de cycle** sont à éviter, les conséquences négatives sont importantes et d'autres formes d'aide sont à privilégier.

1.5 DEMANDE D'AIDE AU R.A.S.E.D.

5

La demande d'aide est détaillée **par écrit** et envoyée **par mél** au R.A.S.E.D. (*formulaire sur internet*).

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/RASED_demande.doc

Elle est traitée par **une équipe** entière du R.A.S.E.D. qui fixe périodiquement les priorités (pas d'initiative individuelle).

Un P.P.R.E. est rédigé et la famille est toujours associée.

Des **postes sédentarisés** sont implantés (*TOMBLAINE Langevin élém. et ESSEY Mouzimpré élém.*) pour une aide ciblée par un enseignant spécialisé.

Le fonctionnement est identique aux autres membres du RASED.



1.6 HANDICAP

6

Pour les élèves en situation de handicap, une **P.A.O.A.** (*Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage*) peut être rédigée dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation.

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/doc_PAOA.doc

2. ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax/IMG/xls_2009_animpeda.xls

2.1 CONVOCATIONS

Un **mél** est envoyé mi-octobre à chaque enseignant (adresse professionnelle) pour récapituler les convocations aux 18 heures d'animation pédagogique. Martine.Pradier-Loiseau@ac-nancy-metz.fr

2.2 ABSENCES

Toute absence est à justifier. Les « oublis » ne peuvent pas être acceptés, et chacun tient à jour rigoureusement son agenda.

Une attestation de présence à une **réunion syndicale** peut justifier une absence à une animation dans le cadre des « *parcours personnalisés* ».

3. DIVERS

3.1 AUTORITE PARENTALE

(d'après document I.A.54 Service Social en Faveur des Elèves, avril 2008)



Le directeur entretient avec **chacun des deux parents** divorcés ou séparés, des relations de même nature (informations, invitations...). Les décisions importantes requièrent l'accord des deux parents. Pour les **actes usuels**, le consentement d'un seul parent est nécessaire, l'accord de l'autre étant présumé. En cas de désaccord, chacun des parents peut saisir le Juge aux Affaires Familiales.

Un parent, qui détient seul l'autorité, doit le **justifier par écrit**.

3.2 DOCUMENTS EN ACCES RESERVE

Sur le site de la **circonscription de SAINT-MAX** :

(notes de service, réservation C.R.P.)

Identifiant : *enseignant* mot de passe : *stmaxens*

Sur le site de l'**inspection académique** :

(formulaires, grèves, CEMMA...)

Identifiant : *dir* mot de passe : *dir54*

3.3 SUR INTERNET

B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo>

Consultable uniquement en ligne (plus de version papier)

SITE I.A. 54

<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54>

- Espace professionnel à consulter régulièrement

SITE SAINT-MAX

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax>

- Animations pédagogiques : calendrier 2009-2010
- C.R.P. coop. de circonscription, compte-rendu de l'A.G.
- Ecoles : liste tel directeurs horaires
- L'eau : animations pédagogiques C3 « Varoqu'eaux »
- Sciences : programmations C3
- Ecole numérique : dossier pour le maire et reportage vidéo

SUIVIDOC (rappel des messages envoyés)

- 09/10 : prévisions effectifs
- 02/10 : CRP nouveautés
- 18/09 : élections parents
- 15/09 : absentéisme

